

## FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

### *Direction des relations du travail Nomination*

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

*Direction de l'administration générale  
et de la modernisation des services*

Sous-direction des ressources humaines

Bureau RH 4  
chargé des corps communs  
et des contractuels et,  
pour l'administration centrale,  
de la gestion des effectifs  
et des rémunérations

### **Arrêté du 10 janvier 2012 portant nomination à la sous-direction des conditions de travail, de la santé et de la sécurité au travail de la direction générale du travail**

NOR : ETSO1281221A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,

Vu le décret n° 90-665 du 30 juillet 1990 modifié relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et du ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale ;

Vu le décret n° 93-57 du 15 janvier 1993 relatif à l'organisation de l'administration centrale ;

Vu le décret n° 2006-1033 du 22 août 2006 relatif à la création de la direction générale du travail ;

Vu le décret n° 2010-1449 du 25 novembre 2010 relatif aux attributions du ministre du travail, de l'emploi et de la santé ;

Vu l'arrêté du 22 août 2006 modifié relatif à l'organisation de la direction générale du travail ;

Sur proposition du directeur général du travail,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Clélia DELPECH, administratrice civile, est nommée en qualité de chef du bureau de la politique et des acteurs de la prévention (CT1) à la sous-direction des conditions de travail, de la santé et de la sécurité au travail de la direction générale du travail à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

#### Article 2

Le directeur de l'administration générale et de la modernisation des services et le directeur général du travail sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 10 janvier 2012.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur de l'administration générale  
et de la modernisation des services,*  
J. BLONDEL